

EMPLOI AVEC VUE

**SUR UNE ÉQUIPE
QUI GARDE LA VILLE
EN MOUVEMENT.**



JOURNALIER(ÈRE)

Service des travaux publics

Poste Surnuméraire d'une durée approximative de 26 semaines

39 heures par semaine



Travailler pour la Ville de Mont-Saint-Hilaire, c'est bien plus qu'occuper un poste.

Ici, tout le monde à une vue sur l'avenir qu'on bâtit, sur la communauté qu'on soutient, sur les petits gestes qui font toute la différence. Parce qu'un emploi, ce n'est pas juste un poste, c'est une perceptive, une vision, un regard porté plus loin. C'est voir l'impact de ce qu'on fait, sentir que chaque action favorise le bien commun, et savoir qu'on contribue à quelque chose de plus grand.

Ce poste est pour vous

- Si vous ne craignez pas de travailler dans des conditions de météo variées
 - Si la débrouillardise et la curiosité sont votre seconde nature
 - Si vous aimez le travail manuel

Ce qui vous occupera

- Vous effectuerez les travaux manuels reliés aux activités d'entretien, de réparation et d'amélioration des services municipaux (la voirie, l'aqueduc, les parcs et les espaces verts);
- Vous conduirez et ou opèrerez, s'il y a lieu, un véhicule motorisé, tel que; automobile, camionnette avec ou sans remorque, tracteur-tondeuse;
- Vous vous assurerez du bon état du véhicule ou des appareils motorisés qui lui sont confiés, effectuerez des menus travaux d'entretien, vérifierez l'huile, le carburant, les feux de signalisation, les freins et autres vérifications d'usages, rapporterez toute défectuosité à son supérieur et voit à les maintenir propre;
- Vous complèterez des fiches de renseignements;
- Vous vous assurerez du bon état des équipements et du matériel qui lui sont fournis pour l'exécution de ses tâches et remiserez ces dits équipements et matériel à la fin de l'exécution de sa tâche.



Ce que vous devez avoir

- Un permis de conduire de classe 5;
- Un permis de conduire classe 3 (un atout);
- Une attestation de santé et sécurité sur les chantiers de construction ou une formation en premiers soins (un atout);
- Bonne condition physique et dextérité manuelle;
- Sens de la courtoisie;
- Esprit d'équipe et de collaboration;
- Fiabilité, autonomie et débrouillardise.

Ce que vous devez savoir

- Vos conditions de travail sont celles prévues à la Convention collective des cols bleus;
- Le salaire horaire de ce poste se situe entre 24,95 \$ et 31,19 \$, selon expérience;
- Date d'entrée en poste prévue : avril-mai 2026;
- Poste temporaire d'une durée approximative de 26 semaines, à temps plein : 39 hrs/semaine;
- L'horaire de travail est du lundi au jeudi de 7h00 à 16h30 ainsi que le vendredi de 7h00 à 12h00.

Ayez vue sur votre avenir !

Postulez avant le 2 avril 2026

→ <https://emploi.villemsh.ca/emploi/journalier-ere-surnumeraire>

